**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 56 (1918)

**Heft:** 32

**Artikel:** En feuilletant une grammaire

**Autor:** Sciobéret, Pierre / Courthion, Louis / V.F.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-214085

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), Imprimerie Ami FATIO & C10, Albert DUPUIS, succ. GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la "PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, 2t dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 5 50; six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20. ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

mmaire du Numéro du 10 août 1918. — Les armoiries de Suchy. — En feuilletant une gammaire (V. F.). — Nos vieilles chansons : Chanson de Claudine. 1797. — Lou cro et lou Pèsset (Adrien Nicole). — Plaisir des yeux et du cœur (Poldier). — A propos de parler vaudois. — Feuilleton: La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Tæpffer (suite). — Boutades.



#### LES ARMOIRIES DE SUCHY

Préoccupations héraldiques protections plus que les spécialistes et où la plupart des gens cherchent à gagner, plutôt qu'un blason, ce qui jadis servait parfois à le redorer, une commune qui remonte le cours du temps, qui renoue avec le passé, consent à faire un peu d'histoire à côté de son travail quotidien, et qui ajoute aux quelques dates marquant dans son existence, une nouvelle date, toute moderne, où elle se donne, pour combler une lacune, des armoiries : voilà ce qu'il convient de signaler pour l'édification des autres communes vaudoises.

C'est de Suchy qu'il s'agit, le joli village qui domine la plaine de l'Orbe entre Chavornay et

Comme la plupart de nos localités, Suchy a une histoire. Mais si son existence remonte aux temps où le pays était parcouru par les légions romaines, ce n'est qu'au IXme siècle que son nom apparaît dans l'histoire. Dès lors, elle subit la destinée de tant d'autres communes, passant d'un maître à l'autre, relevant tour à bur de l'évêque de Lausanne, au IXme siècle, de la seigneurie de Bavois, au XII<sup>me</sup> siècle, de l'évêque de Lausanne, au XIIIme siècle, puis, Passant sous la suzeraineté des comtes de Saloie au XIVme siècle, des Sires de Grandson-Belmont peu après. Dès la seconde moitié du MVme siècle, Suchy fait partie de la seigneurie de Belmont et en suit les destinées jusqu'au jour où, ayant passé aux mains de divers autres maîtres, elle dépend directement de LL. EE. de Berne, de 1564 à 1798.

«Suchy, comme le dit fort bien M. Marc Henrioud dans la brochure qu'il a consacrée à cette localité, n'a pas joué un grand rôle dans l'histoire de la Patrie de Vaud. Cet endroit et ces gens méritaient néanmoins d'attirer notre Itention. De bonne heure, ces hommes travailrent à l'amélioration de leur condition comnune. Au XIVme siècle déjà, nous les voyons

¹ Marc Henrioud. — La Communauté et les gens de Suchy jusqu'au XVIII<sup>ne</sup> siècle. — Lucien Vincent, Lau-anne

s'affranchir, au prix de grands sacrifices, de lourdes charges qui continuèrent pendant longtemps à peser sur d'autres habitants du pays. A l'occasion, ils ne craignent pas de refuser le paiement de redevances qu'ils estiment injustes. En même temps, ils doivent veiller sur le sol acquis et le défendent avec ténacité contre les empiétements sans cesse répétés des communautés avoisinantes. »

Or Suchy, fier, à juste titre, de son passé, n'avait point d'armoiries. Si la première chorale venue a le droit de choisir un emblême et de s'accorder un drapeau, il faut reconnaître à plus forte raison qu'une vieille commune peut prétendre à un blason; et il faut louer la municipalité de Suchy de son initiative.

C'est à M. Chapallaz, peintre-décorateur, à Lausanne, qu'elle confia ses désirs. Mais on n'élabore pas ainsi, d'un seul jet, ce qui doit symboliser le plus complètement possible le passé de toute une communauté; il faut faire une étude historique complète de la localité et il faut aussi les connaissances héraldiques nécessaires.

M. A. Chapallaz a fait ce travail avec le soin le plus consciencieux et le plus méticuleux; il s'est entouré de tous les renseignements désirables, s'est inspiré des conseils de MM. André Kohler, professeur à Lausanne et Dubois, bibliothécaire à Fribourg, si renseignés en questions héraldiques, et il a composé, dessiné et peint un blason du meilleur goût et d'une composition parfaite.

Sur un chêne servant de cartouche le blason se détache: « parti d'argent et d'azur à deux clefs en sautoir de l'un à l'autre » et une note complémentaire ajoute :

« L'argent et l'azur commémorent les armes des Sires de Grandson-Belmont dont la terre de Suchy recut diverses franchises au moyen-âge.

« Les clefs rappellent que la chapelle de Suchy était jadis consacrée à Saint-Pierre. »

Tel qu'il est, dessiné et peint par M. Chapallaz, qui a montré un sens très heureux de décoration héraldique, ce blason 1 prendra place dans la salle communale de Suchy, où il sera, pour les générations futures, le rappel d'un passé dont la commune peut se montrer fière.

David et le ministre. - David des Joux-Brûlées ne se fâche pas quand on l'appelle « sac

- Que voulez-vous, dit-il, je suis né l'an de la grande sécheresse, en un endroit qui porte bien son nom de « Brûlées. »

Un jour, le ministre le vit poindre de la pinte communale, au commencement de la matinée.

Mais, mon brave David, ne put-il s'empêcher de lui dire, vous allez vous ruiner la santé: sortir du café à huit heures du matin déjà!

Et lui, l'œil malicieux :

Vous ne voudriez pourtant pas, monsieur le pasteur, que j'y passe toute la journée!

<sup>1</sup> Nous en donnons plus haut une reproduction exécutée chez M. Nicole, clicheur à Lausanne.

#### EN FEUILLETANT UNE GRAMMAIRE

os en mince percale noire ret plats de carton gris-bleu, c'est sun livre] qui sent l'école de tout loin. Pas m'est besoin de lire le titre pour être fixé. Le titre dit : Cours de langue française, grammaire, vocabulaire, composition 1. C'a quelque chose de plus austère encore que la couverture. A moins d'y être contraint, on ne feuillette pas les ouvrages de ce genre. Les grammairiens le savent bien; mais, chose curieuse, cela ne les retient pas de faire des grammaires.

Celle-ci dormait sur ma table, sous une pile d'autres livres. Un de ces dérangements qu'on entreprend sous le prétexte de faire de l'ordre, la mit soudain au jour, toute neuve et pourtant l'air déjà vieillot. Machinalement j'ouvris ses pages vierges. O surprise! en un clair croquis me sourit l'embouchure de la Venoge dans le Léman. Puis apparurent des fermes vaudoises, genevoises, des chalets du Valais, des châteaux ou des coins de rues esquissés dans toute la Suisse romande, des tableaux historiques, des scènes de genre, des animaux, etc. Une grammaire avec des vignettes! Que diriez-vous, Boniface, Poitevin, Napoléon Landais, Noël et Chapsal, Grégoire Girard, Ayer, maîtres sévères qui n'avez jamais orné vos ouvrages d'autres figures que des figures de rhétorique? Mais, depuis vous, les temps ont marché, et les méthodes aussi. J'avoue que si, écolier, j'avais eu pareil guide entre les mains, j'eusse mordu sans répugnance à l'art de dire et d'écrire. Car il est égayé non seulement par de jolies vues, mais encore par une multitude de descriptions et de narrations qui parlent au cœur et à l'esprit. Voici quelques-uns de ces morceaux

### Dans la campagne fribourgeoise.

Voici venir les faneuses avec leurs frais costumes et leur humeur rieuse. Elles apportent le déjeuner. On se rassemble en groupes sur l'herbe tendre, et chacun satisfait son appétit. Puis, le repas terminé, les hommes allument la pipe et reprennent leurs faux; les femmes s'arment d'une fourche légère et commencent à étaler sur le champ l'andain amoncelé par le faucheur. On rivalise d'ardeur et de mots piquants ou joyeux. Mais c'est bien autre chose, le soir, lorsqu'il s'agit de charger sur les grands chars le foin soigneusement travaillé pendant la journée et réuni en longues traînées par les faneuses. Le maître s'empare de la grande fourche à charger; la plus adroite des femmes monte sur le char, car c'est tout un art que de disposer régulièrement et solidement ce lourd édifice de fourrage; une autre s'occupe à ramener avec le râteau ce que les grandes dents de la fourche ont laissé échapper, tandis qu'un gamin alerte, une branche de coudrier à la main, retient le cheval et fait de vains efforts. pour le défendre des mouches.

P. Sciobéret.

¹ C'est l'ouvrage cité dans le Conteur du 3 août : Cours de langue française. Grammaire, vocabulaire, composition, par Henri Sensine (avec la collaboration de L. Jayet, U. Briod, Ch. Vignier).— Lausanne, Librairie Payot et Cie, 1918.— 1 volume de 302 pages, 2 fr. 25.

## Le mulet du Valais.

Aimant à marcher au bord de l'abîme, comme par défi des accidents, il a le pied sûr et sa tête pensive le préserve du moindre faux pas. Si l'on tient compte que le foin et l'eau suffisent à son alimentation, on comprend pourquoi le paysan valaisan, sobre et dur à lui-même, le tient en haute estime et pourquoi dans certaines vallées plusieurs ménages possèdent un mulet par indivis. Je me souviens, notamment, d'avoir vu six consorts se passer la bête à tour de rôle durant les jours ouvrables et alterner pour la nourrir le dimanche. A ce changement quotidien d'écurie et de traitement le cheval ne tiendrait pas.

Louis Courthion.

#### \* \* A la caserne de Lausanne.

Le dimanche soir, la cour, la cantine, les chambrées, les escaliers et les corridors de la caserne s'emplissent d'une rumeur joyeuse. Chacun revient content de sa journée, avide de raconter ses parades en uniforme. Les dernières minutes de liberté, avant l'appel en chambre, sont mises à profit. On chante, on s'appelle, on boit un verre avec les amis, on fait jouer la boîte à musique de la cantine. Des retardataires arrivent en courant avec des paquets où se devinent des « douceurs » de la maison ou du linge propre. D'autres se tiennent par le bras et rient ensemble de gaîtés, de « scies » qui ne sont compréhensibles que pour eux. Parfois, un officier fend la foule des soldats, rapide, le sabre traînant, et répondant d'un seul geste à toutes les mains levées.

ROBERT DE TRAZ.

### Le cœur parle au cœur.

A la gare de Lausanne, en juillet 1915, lors du passage des grands blessés français.

Au bout du train, par la fenêtre ouverte d'un grand wagon sanitaire, j'aperçois un spectacle na-vrant : Un beau jeune homme de vingt-cinq ans à peine, portant l'uniforme d'artilleur, est étendu sur une couchette; une samaritaine de la Croix-Rouge se tient près de lui et semble le veiller. Il a une yeux sont fermés et sa figure est d'une pâleur ex-trême; il paraît comme frappé de stupeur. Une balle, dont on aperçoit l'entrée à une légère cicatrice, lui a tranché le nerf optique. C'est un aveugle plongé dans le désespoir.

Sa main est appuyée sur le rebord de la fenêtre. Une jeune fille essaye de lui glisser un petit bou-quet entre les doigts; elle lui crie : « Vive la France! » Le malheureux laisse tomber le bouquet; sa physionomie reste dure et fermée. La nuit, la terrible nuit de la cécité le tient, et dans

son âme tout est noir.

Mais voilà que soudain une femme a fendu la foule. C'est une vieille paysanne du Gros de Vaud. Elle a fait des lieues cette nuit pour venir à la gare apporter aux blessés des fleurs et des cigares. Quand elle est près du wagon, elle saisit la main du jeune homme et, d'une voix que l'émotion étrangle, elle lui dit ces mots : « Reprends courage, mon petit, pour la maman!»

L'aveugle a tressailli. Sa main, jusqu'alors inerte et hostile serre les doigts noueux de la vieille femme. Sur sa figure morne passe comme un éclair de joie fugitive. Et à travers les paupières mi-closes de ses yeux morts glissent deux larmes sur ses joues pâles. HENRI SENSINE.

l'espace le permettait, d'autres textes achèveraient de montrer combien heureusement les auteurs, tout en enseignant la langue aux écoliers des cantons romands, les initient aux choses de la vie, aux choses de chez nous, et leur inculquent l'amour du bien et l'amour de la patrie.

Et dire que, sans le hasard, je mettais leur excellent ouvrage dans le tas des manuels secs V. F. et pédants!

Un et un. - Un inspecteur visite une classe enfantine. Il assiste à la leçon de calcul. La maîtresse pose différentes questions à ses petits élèves.

- Combien font 0 et 0?
- Ça fait zéro, répondent en chœur les petiots.
- Bien, mes enfants. Et combien font 0 et 1?

Ca fait 1.

Bien, bien. Et, maintenant, 1 et 1 font?... Pas de réponse. L'inspecteur, bon enfant, voyant les petits embarrassés, lève discrètement la main en montrant deux doigts, tandis que la maîtresse a le dos tourné.

Alors un des enfants lève à son tour la main.

- Bravo, Charlot, fait la maîtresse, que dépitait le silence de ses élèves. Eh bien, combien font 1 et 1?
- Oh! je sais pas, moiselle, mais c'est ce m'sieu qui voudrait sortir pour faire pipi. - P.

## NOS VIEILLES CHANSONS

Chanson de Claudine. 1797.





En plantant, en Mettre en per - ce

rons l'ou-vra - ge de nos pei-nes,



fait son che-min, you! Pendant la ven-at et as-ser-bant, you! A - vec nos Clau-Déchargeant et as-ser-bant, you! A - vec nos Goû-ter tous les vins nouveaux, you! Et dan-ser



Danse: Pas de polha ou chatne anglaise, main droite à cotre coisine pour commencer, puis demi-tour.



la ah!Tra ou li tra - de - ri - de -

## LOU CRO ET LOU PESSET

(Patois de la Vallée de Joux)

'AN passâ, à la salyaita, tandi qu'on vouagnévè lé piti tsou, avé coumandà à mon bouébou, dè menâ daou-trè béluotâye de femé aou courti. A la proumyère quy'é minnè vouaitiqu'é ront ouna tsanba de la béluyetta et qu'el épécllie lou fond.

Ma fai, coumet no fallyai cé meublliou tot lou drai, apré goûtâ, me boutè in dévai de lou rinvouâ. Apouèrtou de coûtè lou tronc dévin la

mézon daou-trè bé de lan, la réssetta, la détra dè z'étenaille, on mèrté, dè clliou et pi, ma fai on byau pesset tot neu, que m'avai, per Dy bin coutâ cinquanta centimes à la fâire de l dèrin (automne).

Tandi que travaillévou, vouaitiqu'on dzove nou cro, que yon de mè vejin avai aprevouaije que vint se posâ à cllian de mè et que couming à me vesâ. Aou bé d'on momet lou vouait qu'impougne lou pèsset et que coumince s'amousâ avoué et lou pregnait dinse avoué gouèrdze, et lou portavè on piti bè et lou rep sâvè et lou repregnait et lou portâvè incouè bè et pi adé dinse. Mè, risai de vaire cllia bé s'amousâ avoué cé pèsset, quand tot d'on co na pa lou reposâ, lou vouaitique fout lou can avoué. Erou télamet ébahi que ne savé pas q

Tandi qu'étè ique à lou vesâ s'in alâ, vaiq ma fenna qu'arrevé daou courti, et li conté d que s'érè passâ. Craite-vo que le voulyai incou me dispoutâ? Le me dese :

 Mé quand t'a vu cé sacré oselet d'èveron tes outi, savé-tu pas l'invoueyé:

Li repondis

- Ma fai, é bin vu que tegnait lou pesset, mais ne crayé pa qu'è voulyait l'importâ tot de bon, te chè bin! Crayé qu'é voulyait rire?

ADRIEN NICOLE.

# PLAISIR DES YEUX ET DU CŒUR

a fête du 1er août et le plaisir que no avons eu de rencontrer, ce jour-là, da les rues de la capitale, plusieurs dames demoiselles de tout âge, qui, fidèles à leurs e gagements, avaient pour la circonstance reve le gracieux costume vaudois, nous rappelle lignes suivantes écrites jadis de Lausanne à Feuille d'Avis de Montreux :

\*\*\*
La foule du dimanche, sur les avenues de banlieue, est bien convenable, bien correcte elle marche d'une allure modérée, pour que le petits puissent suivre; elle est grise.

Mais j'ai eu la joie, dans cette foule, de de couvrir un costume valaisan. Femme chambre depuis peu à la ville, ou bien femm mariée, qui reste ainsi fidèle à sa vallée, je n sais. Mais je sais bien que dans la banalité bourgeoise et citadine, dans le voisinage des snobs qui sont venus de très loin, la simple rencontre de cette confédérée est un réconfort. Il y a donc encore des gens qui ne cherchen pas à se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas il y a des paysannes ou des montagnardes qu ne cherchent pas à dissimuler leur origine; il a des Valaisans qui n'ont pas souci de deveni semblables à tout le monde!

Et j'ai repensé à la fête du 1er août à Sembrancher. Il paraît que toutes les femmes du bourg s'étaient revêtues de leur costume trudtionnel, et qu'elles se sont groupées pour chater aux principaux carrefours et sur la place. I paraît aussi que l'une d'elles, à qui on l'ava demandé, s'était habillée selon la mode de ville. Et il paraît enfin que l'opinion publique de Sembrancher, ayant fait dans cette occasion solennelle la comparaison entre le costume laisan et son puissant rival, s'est prononcée faveur du premier. La bonne nouvelle!

Est-il besoin de dire encore une fois que plus simple de ces costumes indigènes va mieux en effet; non pas toujours à cause de beauté propre, mais parce que, inventé dans pays pour les gens de ce pays, il s'adapte pa faitement à eux... et ils le portent bien.

Pour l'étiquette. - Un propriétaire d'un nos vignobles les moins renommés — un de vignobles dont il faut boire le cru sur place vous savez, comme disait Grognuz - parla des guerres de Charles-le-Téméraire, se pla